

Bourg-Ciné-Sonore

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **71 (1932)**

Heft 27

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-224671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la responsabilité du désagrément que nous avons encouru, sur la vie. C'est elle, la coquine, qui nous vaut nos tourments et nos tribulations. Malgré cela, nous ne lui en voulons pas trop, car nous savons que, demain, elle nous apportera une petite joie imprévue et inespérée. Aussi, est-il sage d'aimer la vie et est-il humain de chercher à la prolonger le plus possible.

Tous les charlatans et de nombreux autres savants nous ont indiqué les moyens de porter loin en arrière les limites de notre existence. Il n'est pas jusqu'à mon boucher qui ne me dise : « Mangez force côtelettes, et vous ne mourrez jamais. » On n'a pas encore découvert la fameuse eau de Jouvence que les alchimistes de toutes les époques ont cherchée, mais quelques hommes célèbres nous ont laissé de sages conseils pour vivre vieux. Chevreul était très frugal à ses repas et il attribuait une grande influence à la belle humeur. Il avait raison. Victor Hugo avait fait graver sur un mur de sa maison d'Hauteville, la formule suivante : « Lever à six, dîner à dix, souper à dix, coucher à dix, font vivre l'homme dix fois dix. » Pour de Moltke, le secret de la santé résidait dans une grande modération en toutes choses. Sir Benjamin Richardson déclarait enfin : « Celui qui veut vivre cent ans ne doit ni fumer, ni boire ; il doit manger fort peu de viande, se lever de très bonne heure, travailler le moins possible à la lumière artificielle. Il ne recherchera pas la fortune ; il ne se fâchera jamais et maîtrisera ses goûts ambitieux. » Tous quatre sont morts à un âge avancé.

Pour terminer cet écho, connaissez-vous, lecteur, le comble de la longévité ? Naître à Carentan, être baptisé à Trente, épouser une femme de Sète et mourir à Milan.

Trop poli. — Un Napolitain faisait voir une fort belle montre à un Français.

— Oui, c'est un travail admirable, lui dit ce dernier.

Le Napolitain lui offre poliment, le Français l'accepte.

— Comment, monsieur dit l'Italien, où en êtes-vous de la politesse ? Ce que je vous offre poliment, vous devez le refuser de même.



LES CANONS CONTRE LA GRÊLE

Les deux compétiteurs sentaient tous deux le besoin d'une action d'éclat. Ce fut François Sautier qui accomplit la première. Un syndicat d'élevage du bétail venait d'être fondé à Louvigny. Un jour, on vit François revenir de la foire d'Ostermündigen, dans le canton de Berne, avec un taureau superbe, énorme, la plus belle bête qu'on eût vue à Louvigny, payée 4000 francs pas un centime de moins. L'arrivée de ce taureau nommé Casimir, fit époque. Tous les hommes allaient l'admirer chez son propriétaire, et même les enfants, malgré la défense de leurs mères. Quand chacun se fut extasié devant Casimir, le candidat révéla qu'il l'avait acheté pour en faire don au syndicat d'élevage de la commune. Cet acte de générosité inouï, qui allait établir une sorte de parenté spirituelle entre François Sautier et tous les veaux procréés à Louvigny, fit monter ses actions électorales bien au-dessus du pair.

Le don de Casimir fut un coup terrible pour la candidature de Constant Rouget. Le pauvre homme n'en dormait plus, ou, s'il dormait, c'était d'un sommeil troublé par des rêves et des cauchemars plus terribles encore que l'insomnie. Il voyait son heureux rival, assis sur la croupe de Casimir et le narguant d'un œil triomphant et sardonique. Il le voyait partir pour Lausanne, toujours sur le dos du taureau, arriver dans cet équipage devant la porte du Grand Conseil où

les huissiers, en habits verts à queue d'hirondelle le recevaient avec respect. Prévenus de l'arrivée du Mécène agricole de Louvigny, ses collègues accouraient sous le péristyle pour admirer à leur aise l'illustre Casimir et le généreux donateur. Quand le président lisait la formule du serment et que François Sautier, levant la main droite, prononçait le sacramentel : « Je le promets », un murmure flatteur circulait dans l'assemblée et, dans les rangs serrés de la gauche, on s'empressait de faire une place au glorieux nouveau venu.

Constant Rouget se creusait en vain la cervelle pour trouver sa revanche. Il eut l'idée d'écrire au *Mercur* vaudois pour dénoncer cette manœuvre électorale et insinuer que ces procédés corrupteurs étaient indignes d'une démocratie. Mais, outre qu'il était peu probable que le *Mercur* consentît à s'immiscer dans un conflit de familles, il craignait que l'article n'eût l'effet contraire et ne provoquât, en faveur de François un vote de protestation de ses concitoyens indignés. Il pesait un soir le pour et le contre, tout en lisant le journal que venait d'apporter le facteur, quand ses yeux tombèrent sur un article rapportant les essais qui venaient d'être faits à Lausanne, à l'Institut agricole du Champ-de-l'Air, avec les canons contre la grêle.

L'homme moderne s'ingénie à lutter contre les fléaux dont le menace une nature souvent hostile et à en conjurer les effets. Pour les vignobles, la grêle est un de ces fléaux et des plus redoutables. Il y a quelque soixante ans, attribuant la formation de la grêle à des phénomènes électriques, on avait imaginé de couvrir les vignes d'un réseau de paratonnerres contre la grêle ou « paragrêles », destinés à aspirer les électricités malfaisantes et à empêcher la formation et la chute des grêlons. Comme les nouveaux remèdes en médecine, ces paragrêles firent d'abord merveille ; on en mit partout. Les savants présentèrent des rapports enthousiastes sur les résultats obtenus. Puis, on s'aperçut que la grêle recommençait ses ravages et ne s'inquiétait pas plus de la pointe des paragrêles que du bout des échalas. L'enthousiasme déçut et, après quelques années, il n'y eut plus personne pour croire à l'efficacité de ces engins. Ce fut pourtant une bonne affaire pour ceux qui les avaient construits et auxquels on les avait payés en bonne monnaie.

Mais la tête des inventeurs est plus féconde que les alluvions du Nil. L'un d'eux prouva que pour prévenir la grêle, il suffisait d'aller la chercher à sa source, c'est-à-dire dans les nuées où elle se forme. En canonnant ces nuées au moyen d'une artillerie spéciale, on les convertissait en une pluie bienfaisante. Il était assuré que de grandes pluies avaient arrosé des armées après des canonnades prolongées. C'était un indice dont la science et l'agriculture devaient profiter. L'Italie s'engoua la première des canons grêlifuges dont les savants et les journaux ne tardèrent pas à prôner l'efficacité. Faits en présence d'une élite scientifique et agricole, les essais du Champ-de-l'Air eurent aussi du retentissement. Les docteurs qui sont en consultation au chevet de l'agriculture souffrante, les accueillirent avec une évidente satisfaction.

Quand Archimède eut trouvé la solution de son fameux problème, il ne fut pas plus heureux que ne le fut Constant Rouget après avoir lu son journal. « J'ai trouvé ! » s'écria-t-il, le cœur débordant d'allégresse. Et le lendemain déjà il se rendait à Lausanne, se mettant en rapports avec les patrons des canons grêlifuges, s'abouchait avec les fabricants, commandait une batterie de quatre de ces engins préventifs et revenait à Louvigny avec une figure radieuse, qui rendit courage à ses partisans démontés. « Enfoncé, Casimir, leur dit-il. Prenez patience pendant huit jours ; il y aura du nouveau. »

La nouvelle se répandit promptement à Louvigny que Constant Rouget préparait une surprise. Les Sautier dissimulaient mal leurs inquiétudes, accrues encore par le fait que Casimir était tombé malade. Si le taureau périsait

avant l'élection, le succès paraissait bien compromis. C'était 4000 francs jetés à la rivière, sans parler des quolibets de la tribu des Rouget.

Peu de temps après les quatre canons arrivèrent à Louvigny. Avant de les sortir de leur emballage, Constant Rouget fit convoquer la municipalité pour une communication importante. Dans la séance, il apprit à ses collègues émerveillés qu'à l'avenir le vignoble de Louvigny serait à l'abri de la grêle ; qu'il avait acheté quatre canons dont les décharges viendraient à bout des nuées les plus menaçantes et les plus grêlifères. Il ne demandait que les emplacements nécessaires pour les installer. La municipalité accepta. Il y eut bien une certaine opposition du syndic Sautier, mais on l'attribua à l'esprit de famille et à des arrière-pensées électorales.

Bientôt les canons furent en place. Tandis que les canons ordinaires sont posés à peu près horizontalement sur leurs affûts et ont des parois d'acier d'une épaisseur respectable, ceux-ci, dressés verticalement, avaient la figure de grands cônes renversés et ressemblaient en beaucoup plus grand à des chapeaux de magicien. La gueule était tournée vers le ciel : les parois, de fonte assez mince, allaient en se rétrécissant jusqu'à la culasse. Au-dessous de chacun d'eux, Constant fit construire un petit abri en bois pour protéger les servants de la pièce et leurs munitions.

(A suivre).

B. Grivel.

Bourg-Ciné-Sonore. — Au Bourg, Rive Gauche avec Henry Garat et Meg Lemonnier. Pour la première fois à Lausanne, « Rive Gauche », l'amusante et savoureuse comédie moderne de la Paramount, parlée et chantée en français, passe au Bourg cette semaine. Henry Garat et Meg Lemonnier animent de leur verve et de leur entrain ce cadre bigarré et cosmopolite de Montparnasse présenté sous ses aspects les plus vivants et les plus notoires. Des chansons : « C'est malheureux d'être amoureux », « Tu reviendras », « Pourquoi nous dire adieu », une aventure amoureuse aussi pleine d'imprévu que de charme à Montparnasse, où tout est mouvement, couleur et folie..., Henry Garat, Meg Lemonnier, voilà « Rive Gauche ». Par décision de la commission de censure « Rive Gauche » est interdit aux enfants.

Pour la rédaction
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

PHOTOGRAPHIE
HOTOS
GROUPES, NOCES, CARTES POSTALES
AGRANDISSEMENTS en noir et couleurs
TRAVAUX D'AMATEURS
LAUSANNE
RIPONNE 4
(à côté de la Viennoise) 5 % aux lecteurs du journal
R. MICHEL

TREUTHARDT
Opticien spécialisé dans le choix des verres, le confort des montures, l'exécution des ordonnances. — 35 ans de pratique.
Place Faucon - St-Pierre 3, LAUSANNE, Tél. 24.549

DODILLE
LE CHEMISIER DE LAUSANNE
DES PRIX ABORDABLES
DANS UN CADRE CHIC
HALDIMAND, 11